

## **PARTIE III**

### **LE DEPLOIEMENT DES 3i**



\*

- 1. Une association au service de l'enfant TSA**
- 2. Le fonctionnement à domicile**
- 3. Le déploiement hors domicile**

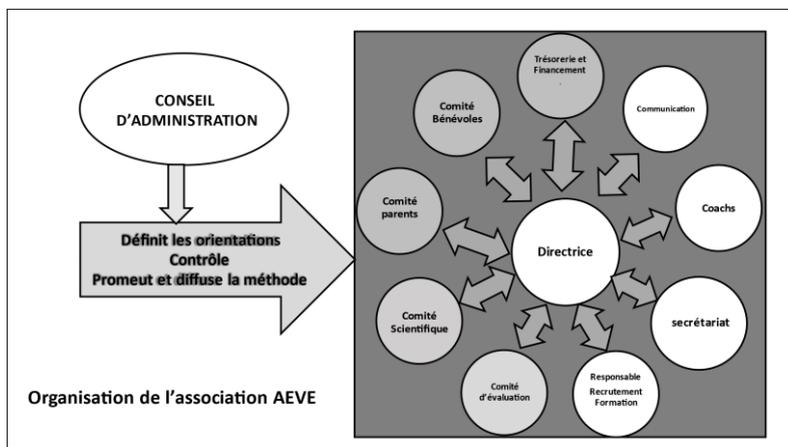


### 3.1. 'AUTISME ESPOIR VERS L'ÉCOLE' Une association au service de l'enfant TSA

#### 31.1

#### L'OBJET d'AEVE

Figure 41 : Organigramme de l'association AEVE



**AEVE a le statut d'une association à but non lucratif** relevant de la loi de 1901. C'est le mode d'organisation le plus naturel et le mieux approprié pour un projet qui trouve son origine dans la mobilisation de grands-parents appartenant à la société civile (Cf. 1.1.3 la création de l'association) et dont l'énoncé est simple mais ambitieux : apporter à des parents souvent désemparés par l'autisme de leur enfant le soutien d'une méthode en perfectionnement continu et visant à donner à chaque enfant la capacité de suivre une scolarité normale puis de vivre de manière autonome après quelques années d'accompagnement.

**Son objet est, selon ses statuts, d'intégrer progressivement les jeunes autistes dans l'école** et dans la classe de leur niveau grâce à un éveil obtenue par l'échange et le jeu individuel en face à face.

Elle également le projet de proposer de créer et d'organiser dans chaque école maternelle une équipe d'intervenants bénévoles ou non dans une petite salle 3i adaptée à cet objectif nécessitant de former parents, éducateurs, professionnels, assistants de vie scolaire et volontaires bénévoles à cette méthode et d'en assurer le suivi et le perfectionnement.

### 3.1.2. LA GOUVERNANCE D'A.E.V.E

**La gouvernance de l'association est démocratique**, comme dans l'ensemble de l'économie sociale et solidaire, avec des instances élues qui rendent des comptes aux adhérents. Elle associe les diverses parties prenantes de la méthode (l'équipe de direction ; les parents ; les bénévoles ; les scientifiques) au sein de comités spécialisés.

Les instances élues de l'association et ses comités spécialisés sont exclusivement composés de bénévoles. L'essentiel des ressources financières de l'association provient du bénévolat et de la générosité publique (mécénat et dons privés et actions type tombola) : l'équipe de direction également ne comporte aucun salarié et ne bénéficie d'aucune rémunération.

Le jeu avec les enfants est assuré par une mobilisation très importante de bénévoles, plus de vingt mille depuis l'origine.

#### **Une association gérée par des bénévoles**



### 3.1.2.1. Le Conseil d'administration

**Le conseil d'administration assure la gestion de l'association.** Il définit sa stratégie ; il approuve et contrôle l'exécution de son budget, dont les principaux investissements ; il définit l'organisation de l'association et s'assure qu'elle permet d'atteindre les objectifs fixés ; il veille à l'amélioration continue de la méthode et décide des actions à entreprendre dans ce domaine (études et recherches ; formalisation des outils de formation et de mise en œuvre de la méthode, y compris de mesure de ses résultats...) ; il assure le suivi des rapports avec les pouvoirs publics et avec les groupements d'associations poursuivant un but analogue ; il veille à l'image et à la communication de l'association en approuvant les initiatives proposées par la direction de l'association ou ses différents comités.

**Le conseil est composé d'une dizaine de membres** élus par l'assemblée générale pour 3 ans. Il regroupe des personnalités issues de la société civile et ayant des profils et parcours variés, avec des expertises complémentaires (finance et gestion ; information et communication ; social et médico-social ; enseignement ; droit public, droit du travail et droit privé ; direction d'entreprise...).

**Le conseil se réunit trois à quatre fois par an**, en présence de la direction de l'association, et, en fonction des sujets traités, associe à ses travaux des représentants des différents comités. Ses membres participent régulièrement ou ponctuellement aux réunions des comités spécialisés.

Chaque année, une réunion de rentrée regroupant les instances dirigeantes de l'association, les membres du comité d'action et des membres des différents comités prend connaissance des résultats de l'année en cours et fixe les priorités d'action pour l'année suivante afin que chacun soit parfaitement informé des nouveaux projets et du programme de travail.

Les affaires courantes sont gérées par **un Bureau**.

Le bureau est composé du président, d'un vice-président, d'un trésorier et d'un secrétaire.

Le Trésorier veille à la bonne tenue de la comptabilité de l'association et assure l'ensemble des encaissements et paiements nécessaires à son fonctionnement, dans le cadre du budget fixé par le Conseil d'Administration. Il émet les reçus fiscaux pour les dons et cotisations reçues.

Les autres tâches sont assurées par un comptable qui passe les écritures et tient les journaux et par un contrôleur de gestion qui contrôle les dépenses de déplacement des psychologues.

Le Secrétaire assure les fonctions de responsable juridique. Il veille au respect des obligations de la vie associative, notamment à la rédaction et à la tenue des registres des procès-verbaux des instances. Il suit les procédures juridiques en cours. Il assure également la coordination des études scientifiques en cours.

### **3.1.2.2. Le Comité de Direction**

Le rôle principal de l'équipe centrale est d'aider et conseiller les familles qui suivent la méthode aux différentes phases de son application : accueil des parents ; formation des intervenants ; suivi de la progression ; traitement des données de suivi...

Il est aussi de formaliser les fondements et les modalités de mise en œuvre de la méthode en veillant à son amélioration permanente en fonction des résultats constatés

La Direction de l'association est assurée par une Directrice, assistée d'un comité opérationnel.

#### **La Direction**

##### **Le suivi scientifique**

La Direction qui œuvre sur le terrain depuis quinze ans, avec l'appui du comité scientifique, procède à des améliorations constantes de la méthode en tirant rapidement les conséquences scientifiques des résultats obtenus, documentés grâce aux tests et bilans régulièrement effectués.

Les différents aspects scientifiques sont dès lors traités par les membres du Comité scientifique et certains administrateurs qui guident la Direction et recourent à des compétences externes sur des sujets précis.

##### **La mise à jour de la méthode**

La Direction s'assure de la cohérence de la mise en place de la méthode. Elle a en charge la rédaction et la mise à jour à intervalles périodiques de fascicules 3i et du Manuel 3i, qui contribuent à rendre cette méthode transférable. En accord avec le comité scientifique, elle détermine les protocoles de suivi des enfants.

##### **La Direction recourt à**

- **une psychologue** pour gérer le recrutement et la formation des nouveaux professionnels 3i et assurer leur supervision pédagogique en lien avec la Directrice, d'autre part pour faire

des bilans après une période d'essai de trois mois et tous les dix-huit mois.

- **une psychologue indépendante** qui procède aux tests définis par les protocoles de suivis ,
- **un analyste**, docteur en génétique cellulaire et moléculaire, conseiller scientifique, pour analyser les statistiques sur les résultats des tests et les exploiter dans la durée.

Parallèlement au Conseil scientifique et aux administrateurs un médecin spécialisée en Neuro sciences, journaliste scientifique et rédactrice dans le domaine médical assure une veille scientifique pour identifier l'évolution des méthodes alternatives et les différents progrès scientifiques dans le domaine des TSA.

En coordination avec le Conseil d'Administration et le Conseil scientifique, la Direction est amenée à représenter l'Association auprès des pouvoirs publics (présence au comité national autisme, plan Autisme...) et auprès d'autres associations dans le domaine du handicap ou de l'autisme.

La Direction peut être consultée à tout moment par les familles et donner des conseils sur la conduite à tenir notamment dans les périodes de difficultés de l'enfant ou de changements de phase de la méthode notamment du retour à l'école. Elle a suscité la création d'un Comité de parents de façon à faciliter l'accueil des nouveaux parents et les échanges d'expérience. Elle organise chaque année un forum réunissant trois cent personnes, majoritairement les parents, qui dialoguent avec des intervenants de haut niveau, témoignent des progrès de leurs enfants et échangent sur leurs expériences.

### **Le suivi opérationnel**

La Direction assure le suivi opérationnel qui est le cœur de l'action de l'Association.

Elle assure le contact et accompagne les familles, suit le développement des enfants, organise la formation des parents, intervenants bénévoles, forme, agréé et encadre les psychologues, assure la coordination avec les différents comités.

#### **Le Comité opérationnel**

Rattaché à la direction, le Comité opérationnel se réunit au moins une fois par semaine pour traiter les affaires courantes et chaque fois qu'il l'est nécessaire, notamment pour l'organisation d'événements particuliers :

## **Il comprend notamment**

- Des personnes ‘Coach’, qui aident au départ les familles à la mise en place de la méthode,
- Des assistantes-secrétaires, qui sont chargées de la constitution des dossiers des enfants, de la rédaction des plannings, des listes, de la maintenance d’une base de données vidéos dans le respect des droits des personnes,
- Un responsable communication qui a en charge les relations médias.
- Un responsable du recrutement et de la formation des psychologues et de leur agrément en même temps responsable pédagogique,
- Le responsable pédagogique assure la supervision des professionnels qui démarrent leurs prises en charge. Il s’agit de les accompagner dans l’analyse des profils suivis et de les guider dans l’animation de leurs équipes d’intervenants ; il conseille ponctuellement les psychologues 3i à leur demande ou à celle d’AEVE (analyses de cas, de développement ou de comportement, en un recadrage au regard de la méthode).

Il intervient également auprès des parents, dans le cadre des bilans qui garantissent une bonne application des trois éléments essentiels à l’efficacité de la méthode pour la reprise du développement de l’enfant : l’intensivité, l’esprit 3i du lever au coucher, la salle de jeu et son aménagement. Ces bilans sont effectués au démarrage de la méthode (après trois mois) et sont renouvelés tous les dix-huit mois. Ils ont pour but de guider les parents dans tous les aspects de la prise en charge et peuvent conduire à un arrêt de la méthode donc de la supervision du psychologue agréé 3i et d’AEVE si les conseils ne sont pas pris en compte et appliqués.

## **Le Comité opérationnel a pour mission**

- D’accompagner les familles<sup>99</sup>
- D’assurer le suivi des enfants et d’évaluer les progrès obtenus ;

---

<sup>99</sup> Accompagner les familles,

Le Comité opérationnel répond aux demandes de formation des différentes familles, les conseille et les aide dans la mise en place (salle de jeu, recrutement des bénévoles...), nomme une psychologue agréée 3i pour superviser le suivi de l’enfant et de l’équipe pédagogiquement, les aide dans les formalités avec les divers organismes (MDPH, ARS pour l’obtention d’aide PCH, AEEH...). Il met à la disposition des familles des outils opérationnels permettant de faciliter la tâche des parents dans tous les domaines

- D'assurer l'homogénéité et l'intégrité de la méthode en encadrant les psychologues ;
- D'assurer la qualité des informations fournies pour le développement des études, en accord avec le Secrétaire du bureau et le Comité scientifique. En collaboration avec les différents comités (parents, bénévoles), la direction suscite et encourage des manifestations visant à faire connaître la méthode et à soutenir les familles notamment par des campagnes de communication et d'action dans toute la France, le 2 avril, journée mondiale de l'Autisme
- D'aider à la formation des parents et les bénévoles.

Depuis sa création, A EVE a formé plus de vingt mille intervenants joueurs bénévoles ou professionnels chacun par six heures de formation initiale à l'enfant TSA et au jeu 3I. Ensuite ce sont des psychologues supervisées par A EVE qui assurent le suivi et la formation continue des bénévoles au cours des bilans périodiques avec toute l'équipe des intervenants. Le comité opérationnel s'attache à ce que les bénévoles aient le sentiment de participer à l'effort d'un groupe au sein duquel ils sont reconnus.

- Assurer le suivi et évaluer les progrès *obtenus*. Les grilles d'évaluation remplies par les parents et les bénévoles à l'issue des réunions bilans mensuelles leur permettent de mesurer la progression des enfants et leur âge développemental. Chaque compte rendu est revu par la Directrice qui peut donner des conseils aux parents via la psychologue.
- Encadrer et former les psychologues. La Direction opérationnelle a en charge la supervision du recrutement des psychologues, leur formation à l'autisme et à la méthode 3I. Après une période de formation, elle leur donne un agrément. Elle met en relation les psychologues et les familles et s'assure de la bonne adéquation des personnes. Elle supporte et conseille les psychologues dans les phases délicates de la prise en charge. Elle assure l'animation et la formation continue de ce réseau professionnel lors d'un séminaire annuel.
- Assurer la qualité des informations fournies pour le développement des études. La Direction opérationnelle veille à la qualité des informations nécessaires pour conduire des études scientifiques sur l'efficacité de la méthode et à la bonne passation des tests.

### 3.1.2.3. Les quatre Comités

#### Le Comité scientifique

Le comité scientifique est chargé

- *D'organiser une veille scientifique* sur les recherches et publications en matière d'autisme menées tant en France qu'à l'étranger et d'alerter les organes de l'association sur les résultats de ces recherches et publications et leurs conséquences pour la méthode des 3i et son évolution,
- *De valider la pertinence des indicateurs et tests* retenus par l'association pour mesurer les progrès des enfants accompagnés par l'association et de proposer les évolutions nécessaires,
- *De valider la méthodologie retenue* pour assurer la publication régulière de ces résultats sous forme anonymisée.
- *De proposer et de suivre les recherches* internes ou externes destinées à mesurer l'efficacité ou la performance de la méthode des 3i.
- *De garantir le sérieux des méthodes utilisées* pour conduire ces recherches et pour en rendre compte,
- *D'aider et de soutenir la démarche de publication* dans des revues scientifiques des recherches portant sur la méthode des 3i.

#### Composition

Le Comité, qui comprend 3 membres au moins et 15 membres au plus, est composé de personnes physiques, choisies à raison de leurs connaissances ou de leurs compétences en matière d'autisme. Leur recrutement assure la représentation pluridisciplinaire des champs scientifiques mobilisés dans le traitement de l'autisme. Ils sont choisis parmi des personnes non-membres de l'association.

Les membres sont cooptés pour 3 ans par les membres du Comité sur proposition du Président. Leur mandat est renouvelable.

#### Mode de fonctionnement

Le président pilote et anime les travaux du comité. Il sollicite les moyens nécessaires à son action auprès du conseil d'administration (budget) et de la direction de l'association (autres moyens). Le Comité se réunit au moins une fois par an, sur convocation de son Président, et autant de fois que son programme de travail le requiert. Le comité établit sous sa responsabilité son programme de travail, en tenant compte des demandes qui lui sont adressées par les instances de l'association (conseil d'administration, bureau, directeur ou comité

de direction, comités spécialisés). Il rend compte de l'exécution de son programme de travail au conseil d'administration. Dans ses premières années d'existence, le Comité scientifique formé de 6 membres du corps médical (quatre psychiatres ou pédopsychiatres, généralistes, infectiologue) a formulé des recommandations pour améliorer les publications scientifiques, valider les protocoles de suivi des enfants et affiner la pertinence des tests et des outils de suivi. Il a mis au service de l'Association ses réseaux lui permettant de nouer des contacts avec des personnes engagées dans l'autisme, faisant intervenir des experts au cours de ses séances.

## Le Comité des bénévoles

Créé en 2014, ce comité est chargé d'

- *Aider les familles à recruter* des joueurs bénévoles (Facebook, associations, écoles ...),
- *Fédérer les bénévoles* pratiquant la méthode des 3i et de favoriser les échanges entre eux,
- *Transmettre des informations* intéressant les bénévoles jouant avec les enfants et en sens inverse faire remonter les informations pertinentes aux instances de l'association ;

**Comité bénévoles A EVE**  
comitebenevolesaeve@gmail.com

Actions 2015/2016

Petit Echo des bénévoles

Gestion fichier des bénévoles

Représentation d' A EVE : pétition pour le libre choix

Tour de France de l'espoir 3i

AUTISME ESPRIT  
VERS L'ECOLE

- *Organiser des manifestations* (Course des héros, Marche...) et inciter les intervenants bénévoles (cinq mille par an) à en organiser localement afin de faire connaître la méthode et d'obtenir le soutien de sponsors locaux ou à recueillir des dons,
- *Enregistrer chaque année les listes* d'adresse mail des bénévoles 3i pour établir un fichier de base avec leur consentement,
- *Informers via le net* les bénévoles 3i de faits importants concernant la vie de l'association (« Petit écho des bénévoles »),



Dany Perray, 12 triatlons pour AEVE  
Enduroman, la 5000, 5000 km en 14 jours

- *Aider, assister, soutenir, les familles, les bénévoles* et l'association auprès des médias régionaux ou locaux et des institutions diverses (corps médical, CRA, MDPH, instances politiques des collectivités territoriales).

### **Composition**

Le Comité est composé de bénévoles spécifiquement formés et expérimentés à la méthode des 3i, qui deviennent des partenaires privilégiés de l'association A.E.V.E. qu'ils représentent dans les régions françaises.

## Fonctionnement

Le comité fonctionne de manière informelle et communique par internet. Il désigne à la majorité simple un animateur plus particulièrement chargé de nourrir les échanges entre les bénévoles et la direction d'AEVE et de collaborer avec le comité des parents.

Le bénévolat de compétence, qui suppose des formations à l'autisme et à la méthode et une supervision, est sur une pente ascendante car dans les médias -régionaux surtout- et dans le monde cinématographique l'autisme est présenté de façon plus positive et fait découvrir les qualités différentes et si attachantes de ce monde de « l'Autistan » pour reprendre les mots de Josef Schovanec.

A E V E connaît un flux constant de candidats car l'association est très proactive dans sa démarche d'aide aux familles pour recruter la trentaine de bénévoles par enfant, en utilisant des associations d'aide au recrutement, en déposant des appels à bénévoles dans les commerces de proximité ou via le site AEVE et Facebook, en organisant des réunions d'information avec l'aide de la presse locale, en recrutant des jeunes du service civique.

Les maîtres mots qui suscitent l'intérêt des candidats sont JEU-ESPOIR-ECOLE.

Ils occupent une place éminente auprès des familles et de l'association en participant ou organisant des événements locaux, des animations, de l'aide à la gestion de planning, des aides ponctuelles à la famille, des témoignages et prises de paroles dans les médias...

**En résumé, c'est un bénévolat de compétence qui interpelle et motive.**

## Le Comité des parents

Créé en 2010, ce comité est chargé de

- *Inform*er et *soutenir* les nouveaux parents inscrits à la méthode des 3i ; il contribue à l'accueil des nouveaux parents par le partage d'expériences et des conseils donnés.
- Soutenir et promouvoir la méthode des 3i vis-à-vis de l'extérieur (autres parents, corps médical et autres professionnels de l'autisme, CRA, MDPH, élus, autres associations, médias...) et de jouer le rôle de relais régional de l'association ;
- De représenter l'association dans diverses manifestations nationales ou régionales (colloques, tables rondes, stands, forums, réunions sur l'autisme...) et de témoigner localement à l'aide d'expériences concrètes de mise en œuvre de la

méthode. Le comité contribue à l'animation des principaux rendez-vous de la vie associative,

- *Apporter une contribution* à la vie de l'association (mobilisation des parents pour le Forum annuel de l'association ; participation, sur invitation, aux travaux des instances dirigeantes telles que le conseil d'administration ou le comité d'action, ou à la réunion de rentrée,
- *Constituer un réservoir d'intervenants* aptes à répondre aux sollicitations des médias.

## **Composition**

Ce comité est composé de parents engagés et motivés dont l'enfant est en phase 2 confirmée ou 3 de la méthode. Il est ouvert aux parents pressentis par A EVE, convaincus par les bienfaits de cette méthode, et qui acceptent de se mobiliser pour témoigner à l'extérieur des résultats de celle-ci. Le comité propose à la présidente d'A EVE le nom du président ou de la présidente du comité.

## **Mode de fonctionnement**

Le comité assiste deux fois par trimestre aux réunions du comité opérationnel et la réunion de rentrée.

## **Le Comité d'évaluation**

Créé en 2018, ce comité est chargé d'évaluer les résultats de la prise en charge 3i. Il s'est donné deux priorités :

- *mieux connaître les conditions de succès* de la prise en charge pour améliorer les pratiques de l'association, des parents, des psychologues et des bénévoles.
- *quantifier les résultats obtenus*, de façon documentée, pour pouvoir en rendre compte à l'intérieur de l'association (parents, psychologues, bénévoles...) et à l'extérieur (en particulier vis-à-vis des pouvoirs publics, des médias et du milieu associatif en charge du handicap ou de la solidarité).

## **Composition**

Le comité est composé de deux membres du conseil d'administration, d'un médecin, de la Directrice de l'association, de la responsable du comité des bénévoles, des deux « coaches » qui aident les familles à s'organiser au démarrage de l'accompagnement de leur enfant et du secrétaire du bureau de l'association.

## Fonctionnement

Les deux membres du conseil d'administration responsables du comité d'évaluation et le médecin effectuent, eux-mêmes et de façon totalement indépendante des responsables de l'association, les « bilans individuels de fin de prise en charge ». Ceci chaque fois que des parents décident de terminer l'accompagnement «3i » de leur enfant.

Ils revoient les résultats de ce travail avec la Directrice puis l'ensemble du comité d'évaluation, chaque trimestre, et proposent alors des améliorations aux pratiques existantes (audit interne).

Ces résultats sont également présentés au Conseil Scientifique d'AEVE et au conseil d'administration.

La section « les bilans de fin prise en charge » du Manuel (*Cf* §1.3.5.2.1) est fondée sur les travaux du comité d'évaluation.

Ceux-ci ont permis de mieux objectiver les bilans d'entrée et de sortie de la méthode des 3i au bénéfice de ceux qui la suivent et de constituer des cohortes statistiques annuelles cohérentes, susceptibles d'être utilisées ultérieurement pour de nouvelles études scientifiques.



### 3.1.3 RESSOURCES ET DEPENSES d'AEVE

#### **Un soutien public exclusivement municipal**

L'association n'a jamais reçu aucun soutien des pouvoirs publics, hormis de municipalités comme la Ville de Boulogne-Billancourt, ville où l'association a son siège, qui met gratuitement à sa disposition un grand amphithéâtre de plus de trois-cents places permettant d'accueillir le forum annuel des parents et soutient des manifestations sur la voie publique lors des journées du 2 avril. .

D'autres municipalités ont soutenu et soutiennent les centres Lud'éveil 3i regroupant trois à cinq salles de jeux, comme en Bretagne à Lampaul-Plouëzel, et depuis 2012, la mairie de Courbevoie pour celui de Courbevoie en Ile de France. D'autres, comme celle de Vernon ou de Digne étaient prêtes à le faire mais l'ouverture de ses centres a été bloquée par les difficultés de financement des frais de fonctionnement sur la durée, en l'absence de subventions publiques .

#### **Financements privés**

Ses ressources financières tournent autour de 150 K€ par an, parfois plus, parfois moins, selon les années. Elles proviennent pour l'essentiel des cotisations de ses deux-cents membres, de dons individuels (30 %), de subventions de fondations (43 %), de la tombola annuelle et du produit d'animations.

Les charges principales sont constituées par le remboursement des frais de déplacement des psychologues (42 %) et le soutien financier aux familles (3 %), la communication et les frais liés aux publications scientifiques (25 %), l'organisation du colloque annuel (7 %), les frais de déplacement de l'équipe opérationnelle (7 %), les frais de fonctionnement de l'association (15 %).

## 3.2. LE FONCTIONNEMENT 3i À DOMICILE

C'est la formule la plus répandue depuis quinze ans par AEVE car elle est simple et rapide à mettre en place avec une efficacité démontrée.

Le rôle d'AEVE est d'aider à cette mise en place et au suivi, depuis la réponse aux questions posées lors du premier contact par internet avec les parents jusqu'aux premiers pas à l'école.

L'association accueille chaque année trente-cinq à quarante nouveaux jeunes depuis 2012, malgré le manque de soutien officiel.

### 3.2.1 LES CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

#### 3.2.1.1. Une méthode ouverte à tous sans sélection

##### **AEVE s'efforce de répondre à l'urgence de chaque demande**

Comme les associations « le Silence des Justes » et « le Relais », à l'origine du film « Hors Normes ». Cela ne semble pas être toujours le cas, comme le souligne le Docteur Moïse Assouline<sup>100</sup>, membre du Conseil National de la Stratégie pour les TSA-TND : « urgence et absence de sélection ! Je suis moi-même coordinateur d'un pôle autisme de plusieurs hôpitaux de jour et d'unité médico-sociale, et mon quotidien est le contact avec des dizaines d'autres centres à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Aucun de ces services... n'a jamais accueilli quelqu'un du jour au lendemain et leurs protocoles d'admission variés sélectionnent les profils avant l'entrée. Le grand public ne le sait pas, mais les professionnels, les administrations, et les familles le savent très bien ».

---

<sup>100</sup> Moïse Assouline : Autisme en 2019 ; « Hors Normes », le club Mediapart.

## **AEEV est une petite association de personnes bénévoles**

Bien formées à l'autisme. AEEV est assez souvent sollicitée quand tout le reste a échoué, en particulier sur le plan scolaire. Quelques exemples extraits des dossiers d'inscription l'illustrent<sup>101</sup>. Cette errance dure parfois depuis longtemps.

### **AEEV démarre la prise en charge sans condition d'âge**

L'âge moyen de début de prise en charge est de sept ans, mais de plus en plus d'enfants sont (heureusement !) pris en charge à dix-huit mois/deux ans et avant quatre ans. D'autres le sont à un âge plus avancé à onze, treize, quatorze, seize, dix-sept, vingt-trois ans, pour les bilans effectués. La doyenne a 35 ans.

### **Financièrement et logistiquement, la méthode est possible**

Même à domicile pour tous les niveaux socio-économiques comme le montre l'étude faite sur cinq cent cinquante familles en 2018. \*Les familles suivies par AEEV montrent une diversité de profils socio-économiques et géographiques (milieu citadin, rural, demeurant sur l'ensemble du territoire français, dont les territoires d'outre-mer et expatriés à l'étranger).

### **Analyse socio-économique des familles**

Une analyse a été menée en 2018, à la demande du comité scientifique, sur les familles ayant mis en œuvre la méthode 3I depuis 2006, à partir des dossiers d'inscription de celles-ci.

Ce travail a été mené avec des critères objectifs : situation de famille, origine, localité, activité professionnelle et plus subjectifs : revenus estimés, type de logement.

- Elle a montré que les familles 3I se recrutent dans tous les milieux socio-économiques : Ouvriers et employés (27 %) ; professions intermédiaires (31 %) ; cadres supérieurs, professions libérales et patrons du commerce et de l'industrie (36 %) ; inactifs (6 %).

- On peut y relever qu'un quart des familles ont au moins un parent d'origine étrangère (en majorité africaine), et la même proportion sont des couples séparés ou vivant seul.

63% des familles ont un seul parent actif donc dans un tiers des familles les deux parents travaillent.

Une bonne proportion de familles ont 3 enfants ou plus.

---

<sup>101</sup> « Enfant exclus de moyenne section (1) ; échec scolaire en maternelle (3) ; situation dramatique à l'IME et à la maison (4) ; établissement en Belgique avec parfois de la maltraitance (6) ; CLIS douze heures en échec complet (12) ; troisième année de maternelle avec AVS sans évolution (14) ; noté non scolarisable (28) ; grande section très difficile car problème d'expression verbale (31) ; maternelle moins de quatre heures par semaine (35) ; CLIS et hôpital de jour (39) ; refus du centre d'activité de jour (49) ; en difficulté en petite et moyenne section de maternelle (55) ; hôpital de jour (56), etc. ».

**AEVE s'ouvre à toutes les formes de TSA**, plus ou moins sévères et ou à tout retard de développement qu'elle qu'en soit la cause ou le syndrome génétique.

**La motivation** des parents est le seul critère d'inscription à la méthode puisqu'ils sont les principaux acteurs de la thérapie. Toutes les familles prenant contact<sup>102</sup> pour s'informer, sont, au préalable sans aucun filtrage, invitées à une formation<sup>103</sup> de huit heures sur l'autisme et la méthode.

Des parents convaincus ayant des difficultés financières passagères bénéficient pour un temps donné d'une aide d'AEVE pour rémunérer la psychologue, seul coût direct de la méthode, le plus souvent couvert par l'aide reçue par la MDPH.

### **3.2.1.2. Méthode compatible avec le travail des parents**

**Un tiers des parents** choisissent de continuer à travailler tous les deux ; néanmoins, majoritairement, dans environ les deux tiers des familles, un des deux parents soit a arrêté de travailler à l'annonce du diagnostic d'autisme de leur enfant, soit s'était arrêté de travailler avant pour s'occuper de leur enfant difficile au quotidien.

L'application de la méthode des 3i est compatible avec le travail des deux parents, s'il y a une solution d'accueil à la maison avec des personnes formées à la méthode (nounou, grands-parents, bénévoles d'accueil). Les parents s'organisent pour bénéficier d'horaires aménagés afin d'être présents à certaines heures ce qui leur permet un contact direct avec l'équipe et d'être davantage disponibles pour l'enfant. Quelle que soit le mode d'organisation, l'important est la régularité de l'emploi du temps et de l'organisation.

### **3.2.1.3. Nécessité d'être impliqué**

S'agissant d'une aventure humaine qui va durer trois ans ou plus avec une équipe autour de l'enfant d'une trentaine de personnes différentes à accueillir, recruter, coordonner, cela demande des qualités d'organisation quotidienne pour garantir dans la durée la bonne application de la méthode (Cf. 2.1.1) ainsi que de la disponibilité et de l'optimisme. Les progrès notés de l'enfant sont porteurs d'espoir et redynamisent parents et intervenants au fil des mois la méthode. Impliqué est le quatrième i de la méthode des 3i...

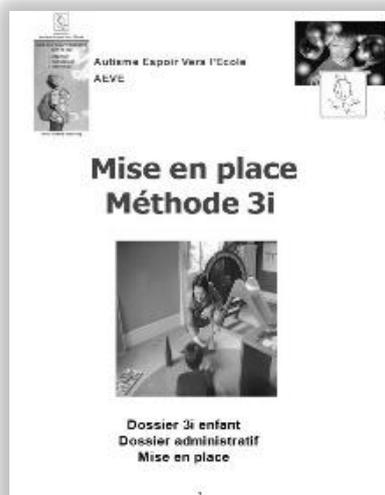
---

<sup>102</sup> Une moitié des familles découvre les 3i par internet (site, Facebook, You Tube), l'autre moitié vient par relation (des parents ou des intervenants bénévoles) ou bouche à oreille et par les professionnels de l'autisme (orthophonistes, psychomotriciens) ou les médias.

<sup>103</sup> Le coût d'inscription à la formation est de 50€ par famille.

## 3.2.2 LES ETAPES DE LA MISE EN PLACE

### 3.2.2.1. Du temps pour se décider



Les deux parents étant les acteurs numéros un (*Cf 2.1.1 Les parents sont les principaux acteurs*) s'engagent après réflexion sur le choix de la méthode, leur capacité à la mettre en place puis en organiser le suivi. Il faut compter un mois à deux mois pour tout mettre en place.

A EVE est soucieuse que leur choix résulte d'une adhésion mûrement réfléchie mais, une fois effectué le choix de la méthode, exige un engagement de bonne application de celle-ci, de transparence et de coopération en échange de l'aide offerte sans contrepartie financière.

### 3.2.2.2. La mise en place en 10 étapes

Dès l'inscription, A EVE leur remet un fascicule pour les aider tout au long de la mise en place.

#### **Etape 1. Contact avec A EVE**

Dès réception d'une demande de contact, A EVE appelle les parents pour discuter de leur enfant et répondre à leurs questions sur

la méthode. Une invitation à assister à une journée de formation leur est envoyée.

## Etape 2. Participation à une formation parents

Les deux parents sont invités à assister à une formation d'équivalent une journée soit 7h avant toute décision de leur part.

Les objectifs sont de :

- leur faire comprendre leur rôle en tant que parents,
- leur proposer une thérapie développementale, "Une nouvelle chance de développement" pour leur enfant,
- éclairer développementalement l'autisme, clé des comportements TSA,
- leur montrer la nécessité d'une reprise du développement dans la salle de jeu avant toute intégration scolaire réussie,
- leur exposer les modalités du jeu 3i (Cf §2.4) et l'attitude 3i au quotidien.
- leur présenter la logistique de la mise en place de la méthode,

<b>Engagement des parents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Appliquer la méthode parfaitement</b> : Intensivité, salle de jeu, attitude 3i.</li> <li>- <b>Transparence sur le planning</b> sans prise en charge comportementale ou scolaire.</li> <li>- <b>Etre impliqué et convaincu</b></li> <li>- <b>Respect des conseils</b> pédagogiques donnés par A EVE</li> <li>- <b>Accepter et rémunérer</b> le psychologue 3i.</li> <li>- <b>Recuter tout au long</b> du parcours les intervenants</li> <li>- <b>S'assurer de leur formation</b> préalable</li> <li>- <b>Organisation des 7 réunions</b> bilan.</li> <li>- Participer aux événements d'A EVE</li> </ul>
<b>Services offerts par A EVE</b>	<p><b>Aide à la mise en place</b> :</p> <p>Livret, Coach, affiche "appel à bénévoles "</p> <p><b>Aide et conseils au recrutement</b></p> <p><b>Supervision du suivi</b></p> <p>Attribution d'un psychologue 3i</p> <p>Bilans pédagogiques (3 mois et 18 mois)</p> <p><b>Aide administrative</b> : dossier MDPH, Ecole</p> <p><b>Formation intervenants</b> : initiale et continue</p> <p><b>Evaluation périodique</b> : ADI, CARS, VABS, 3i</p> <p><b>Evénements</b> : Forum parents, journée 2 avril</p>

### **Etape 3. Inscription à la méthode**

Pour s'inscrire, les parents remplissent une fiche d'inscription qui acte de leur part, le respect de l'engagement à suivre la méthode des 3i en échange des services offerts<sup>104</sup> par A EVE

Le coût de l'inscription correspond au coût des tests passés au démarrage et après 2ans : ADI, CARS, VABS et du bilan des 3 mois.

Le reste leur est offert par A EVE tout au long de la thérapie.

### **Etape 4. Constitution du dossier de l'enfant**

A EVE constitue un dossier pour chaque enfant auquel ne peuvent avoir accès que les professionnels qui suivent l'enfant. Il contient des documents divers sur l'enfant dont son histoire rédigée, une fiche de famille, ses évaluations et son diagnostic, ses traitements, son planning avant la mise en place et le bilan sensoriel et bilan qualité de vie au démarrage qui figure *en annexes (4.6.)*.

Ce dossier sera complété par les compte rendus de réunions, bilans, tests, évaluations, vidéos sur l'enfant au long de la thérapie.

### **Etape 5. Recrutement de l'équipe des "joueurs"**

A EVE crée une affiche appel à bénévoles avec une photo souriante de l'enfant. Elle reste anonyme avec seulement l'âge, le portable des parents et la commune. Une photo, logo d'A EVE peut remplacer la photo de l'enfant. (*Cf -Annexe 4.8*)

Elle sert de base à la diffusion de l'appel soit dans les médias locaux (journaux régionaux), meilleur support pour toucher le maximum de personnes retraités ou non, soit par Facebook ou par le réseau social des parents, soit par affichage dans les commerces de proximité (pharmacies, boulangeries, fleuristes ...) ou par distribution aux voisins.

Les jeunes retraités forment toujours le noyau le plus nombreux (plus de cinquante pour cent) et le plus fidèle de l'équipe. Les étudiants aux activités multiples ainsi que les jeunes mères de famille trop accaparées par leurs propres enfants s'engagent mais souvent ne tiennent pas sur la durée. Les lycéens et les personnes qui travaillent s'engagent le week-end.

---

<sup>104</sup> Les frais d'inscription correspondent au coût des tests d'évaluation de départ et des documents fournis pour leurs intervenants. Aucune cotisation annuelle n'est prévue ensuite.

## **Etape 6. Installer la salle de jeu**

La salle de jeu (*Cf Annexe 4-10 et Cf 2.2 1*) est le cadre qui conditionne en grande partie la réussite de la reprise du développement, comparable au berceau d'un bébé.

Il y passera l'essentiel de ses heures d'éveil pendant deux ou trois ans. Les parents choisissent souvent sa chambre même partagée avec un frère qu'ils transforment en salle de jeu pendant la journée, rajoutant les lits pliants sur roulettes la nuit, la dépouillant d'objets, l'insonorisant (*Annexe 4-10*).

## **Etape 7. Salle pour les réunions de l'équipe**

Les réunions ont lieu dans une salle équipée ; elles peuvent avoir lieu à domicile si les enfants sont absents de la maison. Les deux parents, moteurs de la thérapie (*Cf 2.1.1*) doivent y être présents et ainsi prévoir la garde des enfants ces soir-là.

Les réunions ont lieu en fin de journée à partir de dix-huit heures ou le samedi matin, parfois aux heures de déjeuner, pour assurer la présence de tous les intervenants.

Pour trouver la salle, équipée d'un écran, appareil de projection, internet, qui accueillera une trentaine de participants, on peut s'adresser à la mairie, aux salles de quartier, d'association, ou aux paroisses. Elle est généralement prêtée à titre gracieux compte tenu du statut associatif d'AEVE.

Les réunions ont pour objet au départ de former les intervenants (2 réunions de trois heures à six semaines d'intervalle) puis de faire le bilan de l'enfant et des séances (deux heures) toutes les six semaines. (*Cf 3.2.3.2.*). Ces réunions sont animées par AEVE ou par la psychologue. Ces réunions se terminent autour d'un buffet soit fait par la famille soit par les intervenants, ce qui permet échanger plus librement et de souder l'équipe.

## **Etape 8. Etablir le planning des séances**

Au démarrage, l'élaboration du planning prend deux jours en moyenne : lors de la première réunion de formation, chaque intervenant s'est inscrit sur un formulaire en donnant ses préférences horaires pour faire jouer l'enfant. Les parents rappellent chacun d'eux pour finaliser le planning des séances quotidiennes du lundi au lundi (5 séances de jeu d'1h30 pour les grands et 4 pour les moins de quatre ans). Les séances durent une heure pour les tout-petits.

On peut mettre deux intervenants en binôme, qui s'alternent sur une même tranche horaire et accepter qu'un intervenant fasse deux séances par semaine. Le planning est à réactualiser chaque semaine.

## Etape 9. Une attitude 3i hors séances

Les parents adoptent hors séances de jeu, dans les activités du quotidien une attitude 3i (Cf 2.1.1.2) comme un bébé éveillé dont on s'occupe : c'est en particulier le cas, au moment des repas en seul à seul et le soir avant de le coucher. Le but est qu'il ne soit jamais seul face à lui-même.

Cela suppose de mettre en place une bonne organisation familiale et de solliciter de l'aide le soir pour assurer cette présence continue (relais de la fratrie, grands-parents, bénévoles, éducateurs...). La demi-heure d'écran si elle est inéluctable peut être incluse au moment où il n'y a pas d'aide.

## Etape 10. Souder l'équipe

Souder l'équipe est important pour fidéliser les intervenants sur la durée. Cela suppose que les parents soient des leaders bienveillants, accueillants et convaincus. La permanence du contact fidélise les intervenants par le biais d'un Blog, de liens Whatsapp ou mailing qui permettent de diffuser les informations concernant l'enfant, les dates de réunions ou les conseils du psychologue.

Se retrouver autour d'un buffet ou à l'occasion d'événements organisés (stands, courses, marches ...) crée la cohésion de l'équipe et la soude autour de la famille et de l'enfant. Des liens d'amitié souvent s'établissent et les parents se sentent soutenus, aidés au quotidien et moins isolés socialement. Certains parents créent avec leur concours actif une association locale<sup>105</sup> de parrainage de l'enfant comme "*La petite Chenille*" qui a permis à Killian en 4 ans, de devenir un beau papillon.



Une équipe soudée et active autour de Killian

---

<sup>105</sup> « La petite Chenille » près de Rennes, un exemple parmi des centaines d'autres

## 3.2.2 LES SERVICES OFFERTS PAR AEVE

Aux parents qui acceptent d'être acteurs de la méthode et en assument les exigences qui sont celles de l'enfant TSA et non un « diktat » d'AEVE, l'association offre des services sans contrepartie financière tout au long du suivi 3i.

### 3.2.3.1. Les soutiens humains

#### Le Coach

AEVE désigne dès l'inscription, un « coach » bénévole bien rôdé aux 3i qui les appelle pour fixer un rendez-vous sur place ou organiser des contacts téléphoniques.

L'enjeu est d'accompagner les parents dans la mise en place matérielle de la méthode jusqu'au démarrage, (un mois et demi en moyenne) c'est à dire jusqu'au jour de la formation des intervenants, date à laquelle le psychologue prend le relais.

Bien des parents tardent à se lancer car malgré leur adhésion aux 3i, ils restent inconsciemment dans le déni des troubles de leur enfant et se résignent difficilement à la trêve scolaire. En effet, l'école est pour eux la « normalité » et le lieu des apprentissages sociaux et cognitifs.

Le coach les "booste" pour qu'ils osent se lancer et leur explique à nouveau les supports matériels de la méthode dont ils ont souvent mal compris l'importance.

Le premier pas difficile est la diffusion sur les réseaux publics, familiaux, professionnels et l'affichage dans les commerces, de l'appel aux joueurs bénévoles avec la photo de l'enfant. Plus la commune est petite, plus c'est simple, car tout le monde se connaît et s'entraide. Un bel article dans le journal local est souvent très efficace et permet de trouver la grande majorité des intervenants.

Leur crainte au départ est de rassembler et d'accueillir tous ces inconnus qui vont entrer dans leur intimité familiale ...

Le coach relit avec eux le fascicule mise en place de la méthode qui leur est envoyé <sup>2</sup>et les aide dans les tâches suivantes :

### **Constitution du Dossier de l'enfant**

*Diagnostic, fiche de famille, histoire de l'enfant avec vidéo, Bilan sensoriel et Bilan qualité de vie.*

### **Aide au dossier MDPH et scolaire**

#### **Recherche d'intervenants bénévoles**

*Diffusion et pose d'affiches, conseils, appel du journal local.*

#### **Installation de la Salle de jeu**

*Conseils et contrôle*

#### **Préparation de la réunion de formation des intervenants**

*Recherche de salle de réunion et organisation*

#### **Rencontre avec l'enfant**

*Bilan avec le psychologue référent*

#### **Feu vert du démarrage**

*dès que la salle est terminée et l'équipe formée à la méthode.*

## **L'importance du Coach**

**« Nous répondons concrètement aux angoisses des parents dépassés par tout ce que demande la mise en place, exprime Laurie Coutret, coach 3i.**

**Nous constatons, en tant que coach, les parcours souvent chaotiques des parents qui décèlent des troubles, ne ressentent pas ce bébé dans l'échange affectif. « Il ne se développe pas comme les autres », « différent de ses frères et sœurs ». Les parents sont souvent alertés par l'entourage, la crèche, plus rarement le pédiatre qui dit « d'attendre un peu » dans la plupart des cas, par l'école (maternelle, primaire, voire collège ...). Trop peu d'écoute extérieure, peu guidés et orientés, ils sont souvent découragés alors que la plupart du temps les parents sont dans le « vrai » des difficultés perçues. Avant le diagnostic, c'est un parcours du combattant fait d'une succession de consultations variées : pédopsychiatre, neuropsychiatre, bilans ORL. Les prises en charge existent, mais ils en connaissent les limites ce qui les amène à la prospection de méthodes variées, recherches par internet, soit par bouche à oreilles, soit par relations, soit par les médias... Ils découvrent l'existence de la méthode des 3i qui correspond à ce qu'ils pensent et prennent contact avec AEEV.**

**Le premier contact téléphonique est d'une grande importance dès lors qu'une famille a pris la décision et a signé l'engagement de l'inscription à la méthode 3i. La discussion avec la maman (qui a une bonne perception des difficultés de l'enfant) n'exclut pas le papa qui soutient la décision. La situation est plus délicate pour les familles monoparentales qui ont encore plus besoin de ce soutien. La voix permet**

*rapidement de discerner la crainte, l'angoisse devant tout ce qu'il y a à organiser pour la mise en place ainsi que pour accepter le changement d'organisation de la vie familiale. D'où le besoin d'être soutenu, rassuré, de réentendre et de comprendre ce que sont les retards du développement.*

***Nous les aidons à rédiger le dossier 3i comme la fiche de famille*** qui permet à la maman de parler de son enfant, de pouvoir partager sa crainte de l'avenir et pour le coach de mieux découvrir la situation, de rester dans l'objectivité des propos, tout en prenant en considération l'angoisse des parents. L'histoire de l'enfant, donnant un moment privilégié d'échange avec la maman car elle revit son parcours depuis la naissance. Nous les aidons à se souvenir et noter les retards de développement de la première enfance : « A t'il fait les marionnettes, a-t-il fait du quatre pattes ? ».

*Notre rôle de soutien est essentiel pour dédramatiser la situation autant que se peut faire, de leur éviter ce refuge dans le stress et la culpabilité. Grâce au bilan sensoriel simplifié qu'ils remplissent avec notre aide, les parents comprennent mieux les difficultés sensorielles de l'enfant et le besoin d'être traité quand il n'y a pas ou peu de sensations, ou au contraire exacerbées. Grâce au questionnaire sur l'évolution de la qualité de l'enfant et de sa famille, réalisé avec les parents, ils prennent conscience du peu de compétences et d'autonomie de leur enfant.*

***L'aide pour remplir le dossier administratif MDPH les apaise car ils ont du mal à exprimer seuls la réalité entière de leur enfant notamment pour rédiger « le projet de vie » ou le Dossier Déclaration au rectorat et à la mairie du choix d'école à domicile, pour les enfants de plus de 3 ans. Les Conseils pour le planning de l'enfant et pour la salle de jeu permettent de réexpliquer le « pourquoi » et la nécessité d'un planning et d'une salle conforme.***

***Nous aidons les parents à admettre comme possible la renaissance développementale*** de leur enfant et à vivre dans la notion de temps : savoir en perdre pour en fait en regagner, donc les convaincre de ne pas brûler les étapes, laisser du temps au temps et que « les petits rus font les grandes rivières ».

***Nous gardons un contact*** avec la famille, et sommes au long de leur parcours 3i un interlocuteur privilégié qu'ils n'hésitent pas à appeler en cas de difficulté. Pour conclure : nous essayons de leur faire prendre conscience que comme l'a dit Antoine de Saint Exupéry « toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants mais peu d'entre elles s'en souviennent ». Elle résume l'attitude que nous devons avoir : contact plus naturel et spontané, avec gaieté, joie, patience et persévérance ! Être dans l'attention de l'instant présent, sans attente (bien que l'on attende ... que l'enfant progresse.

*Ne jamais lui faire ressentir cette attente. »*



Des professionnels 3i investis pour A EVE

### **L'attribution d'un psychologue 3i**

#### *Un rôle essentiel*

Tant psychologique que pédagogique pour cadrer la méthode a été présenté (Cf 2-1-3). A EVE

L'association A EVE a formé et agréé en quinze ans près de deux-cents psychologues agréés 3i. et dispose d'une quarantaine de psychologues par an, chacun ne pouvant suivre qu'un enfant par demi-journée :il se rend au domicile de l'enfant pour le faire jouer chaque semaine, ce qui le contraint à des heures de déplacement auxquelles s'ajoutent le travail d'analyse d'une ou deux vidéos par semaine, les conseils aux intervenants et les réponses à leurs questions, donc le cadrage et l'animation de l'équipe avec la préparation et la rédaction des compte rendus des réunions bilans. (Cf 3-2-3-2).

#### *Un profil adapté*

Le psychologue est souvent recruté parmi les stagiaires ou par annonces dans les journaux spécialisés. Une sélection est nécessaire suivant des critères multiples et spécifiques car la supervision d'une équipe demande des qualités relationnelles et

d'animation, un intérêt pour les enfants avec une bonne connaissance de leur développement, des capacités d'analyse et de rédaction, des aptitudes pédagogiques, une bonne mobilité et adaptabilité. Le travail est global et ne se limite pas à la séance de jeu.

Il lui faut de la conviction et de l'enthousiasme pour chacun, accepter d'être mobile car ceux-ci sont souvent géographiquement éloignés les uns des autres.

La connaissance de l'autisme et la pratique avec des enfants TSA sont bien sûr valorisants pour le recrutement mais non systématiques. La méthode et l'autisme lui sont précisément présentés lors d'une formation équivalente à une journée avant tout choix libre et réfléchi d'engagement dans l'association et d'accepter de se former pendant un à deux mois. La bonne connaissance de la méthode et l'adhésion à ses principes développementaux sont indispensables pour guider l'équipe et mener à bien la méthode.

La réussite de la thérapie repose par expérience en grande partie sur le psychologue 3i qui certes doit être à l'écoute comme ses études l'y préparent mais aussi adhérer à la vision développementale et sensorielle de l'autisme pour éclairer les comportements de l'enfant, ce qui fait tenir l'équipe et maintient l'espoir.

### *Un professionnel bien formé*

Il commence par une formation approfondie et de qualité, à la fois théorique et pratique, étalée sur un mois et demi en moyenne et débouche sur un agrément 3i signé de part et d'autre.

Cette formation est offerte par A EVE sous condition d'un engagement d'un an dans cette fonction. Elle est supervisée par la responsable pédagogique (Cf 3.1.2.2.).

Sur le plan théorique, des lectures spécifiques sur les personnes avec autisme et sur les méthodes développementales leur sont demandées avec des fiches de lecture. Des formations de base sur la méthode, l'autisme, le sensoriel, le développement de l'enfant, les neuro sciences en matière cérébrale leur sont données par des spécialistes de ces domaines sur une durée totale de deux jours.

Sur le plan pratique : le futur psychologue fait jouer quatre enfants différents trois ou quatre séances chacun soit une quinzaine de séances au total avec compte rendu, visionnage et conseils par la responsable pédagogique.

Il assiste aux deux formations 1 et 2 des enfants, et ce qui est très formateur, à l'animation par ses collègues de quinze réunions bilan d'enfants différents.

Il s'entraîne à l'analyse de vidéos de séances et au compte-rendu de séances, et rencontre d'autres psychologues.

Des partages d'expérience et des mises à jour des connaissances sont également organisées lors d'un séminaire annuel de deux jours avec tous les professionnels 3i. Ils assistent au colloque annuel A EVE regroupant tous les parents une journée par an, qui témoignent de leurs expériences et écoutent des spécialistes ou chercheurs.

A la remise de son agrément, cinq enfants (correspondant à un mi-temps) lui sont confiés par A EVE qui reste le Directeur pédagogique et à qui il envoie le compte rendu des réunions bilan de chaque enfant, pour relecture avant diffusion interne.

A EVE anime la première réunion avec l'équipe de chaque enfant suivi.

### **Statut du psychologue 3i**

Le professionnel agréé 3i, nommé et attribué à un enfant le suit, supervise et anime pédagogiquement son équipe pendant la durée de la prise en charge. Sa prestation s'arrête à l'arrêt de la méthode par l'enfant.

A EVE exerce la Direction du planning de l'enfant, valide les changements de phase, et l'entrée à l'école, relit les comptes-rendus mensuels et anime une réunion par an.

Le professionnel aura priorité sur toutes les autres professionnels susceptibles d'intervenir. Il est rémunéré par les familles avec le statut libéral auto-entrepreneur. Un préavis est prévu en cas d'arrêt avant le terme de la thérapie.

Cette prestation rémunérée correspond au travail suivant :

Une séance de jeu à domicile d'une heure trente et une analyse de vidéo par semaine avec conseils à l'équipe, l'animation de 7 réunions bilan/évaluation avec rédaction d'un compte-rendu, le contact d'une heure par mois avec les deux parents.

### **Un responsable pédagogique**

Son rôle est d'être auprès des parents, des intervenants et des professionnels, le conseil et le responsable de la bonne application de la méthode (intensité, esprit 3i, salle de jeu).

Le contrôle pédagogique intervient au démarrage après trois mois de pratique et périodiquement par des bilans faits périodiquement avec la psychologue référente et les parents, déterminants pour la continuation du suivi par A EVE.

## **3.2.3.2. Services pédagogiques ou matériels**

### **Tableau des services offerts**

En échange de l'engagement des parents à une bonne implication dans la méthode, A.E.V.E offre ses soutiens et services divers.

Les documents cités *en italique* figurent dans les annexes.

<b>Documents*</b>	<i>Affiche « appel à bénévoles »</i> Livret « Mise en place 3i (Cf.3-2-2-1) <i>Carnet du joueur 3i</i> <i>Modèle de planning</i> <i>Fiche d'inscription bénévoles</i> Modèles de lettre rectorat (école à la maison) Matériel pour stand
<b>Evaluation</b>	2 Tests ADI-CARS-Vineland (Cf.1.3.5.1/3.2.3.2) <i>Grille d'évaluation du développement</i> <i>Bilan sensoriel</i> <i>Bilan de la qualité de vie</i> <i>Bilan de fin de suivi</i>
<b>Formations</b>	Formations 1 et 2 initiales (Cf.3.2.3.2) Formation par Visio (tous les quinze jours) Petite vidéo conseil sur l'enfant <i>Formation Ateliers Montessori</i>
<b>Aide pédagogique</b>	Documents Drive A EVE (Cf 213 ) Une réunion bilan/an Bilan pédagogique (Cf.3.2.3.2)
<b>Aide financière</b>	Frais de déplacement du psychologue Aide provisoire financière (difficulté passagère) Achat de matériel aux familles démunies
<b>Aide recrutement</b>	Par le biais du site, associations, Facebook, réseau A EVE

## Evaluation périodique par les TESTS ADI-CARS-Vineland

Tous les enfants sont systématiquement évalués par des tests officiels au départ et deux ans après. Un protocole d'évaluation de la nature et de l'intensité des troubles neuro développementaux est appliqué à chaque enfant bénéficiant d'une prise en charge par la méthode 3i.

L'utilisation systématique de ces tests permet d'avoir un suivi quantitatif de l'évolution des troubles avec des échelles de sévérité des TSA reconnues par la communauté scientifique internationale et par l'ensemble des professionnels de ce domaine, tant dans l'établissement du diagnostic que pour le suivi de l'évolution de l'enfant.

L'application de ce protocole d'évaluation au sein d'A EVE, depuis janvier 2013, permet la réalisation d'études scientifiques régulières dont les résultats suggèrent un effet bénéfique de la prise en charge développementale par les 3i sur la sévérité du spectre autistique (Cf. 1.3.5.1 les publications).

## Deux formations qui lancent l'aventure 3i

### *Une formation en deux modules de trois heures*

(Cf. 3.2.2.2 étape 7). Tout intervenant « joueur » doit être formé à l'autisme et au jeu 3i avant de démarrer les séances. Un bénévole non formé pourrait par une attitude inadaptée renforcer les comportements de repli et lui-même vite abandonner car il ne saura que faire. Ces deux formations de base se succèdent à six semaines d'intervalle.



Pour les absents ou pour ceux qui démarrent plus tard, une formation module 1 par visio-conférence est proposée par la Direction d'AEVE périodiquement et les parents peuvent filmer ou enregistrer le module 2 pour en faire un support de vidéo-formation. Des mini-vidéos conseils par rapport à l'enfant réalisées par le psychologue ou A EVE actualisent les conseils.

### *La formation module 1*

est une formation générale à l'autisme et au jeu 3i. Pour les parents, cette première formation des intervenants est le jour J-0, premier acte public de la méthode, aboutissement de la mise en place, une semaine avant le démarrage de l'enfant.

Beaucoup de proches de la famille sont le plus souvent présents ainsi que les intervenants bénévoles qui ont répondu à l'appel, voisins, collègues de travail, professionnels de l'enfant (orthophoniste, psychomotricien, Kiné), AVS, instituteurs, Directeur de l'école même si l'enfant la quitte momentanément, le Maire de la commune ou un de ses adjoints (quand la réunion a lieu dans une salle prêtée par la Mairie) ou le curé de la Paroisse (salle paroissiale).

## Formation 1

- La méthode des 3i :  
origine, résultats, buts
- Ses fondements développementaux :  
l'autiste, le jeu et le développement
- Ses modalités : comment jouer ?

## Formation 2

- Les principes et les buts du jeu 3i
- Vidéos conseils "jouer avec l'enfant"
- Les étapes vers l'école
- Evaluation sensorielle et  
développementale de l'enfant

### *La formation module 2*

est centrée sur l'enfant, après plusieurs séances de jeu faites par chaque intervenant joueur, quatre à six semaines après le démarrage : comment jouer avec lui, à partir de vidéos de séances commentées, comment il nous instrumentalise au service de ses plaisirs, ce qu'il faut faire et pas faire pour entrer en contact, quels jeux sont plus interactifs ou plus enfermant et les étapes développementales de son parcours 3i.

L'équipe, sous la direction du psychologue et d'AEVE, procède à la première évaluation du stade de développement de l'enfant qui sera ensuite trimestrielle (*grille d'évaluation 3i annexe 4.3*).

### **Un suivi hebdomadaire de l'enfant**

Le psychologue vient faire jouer chaque semaine (tous les quinze jours ou 3 semaines avec 'télétravail' en cas d'éloignement, l'enfant une heure trente en salle de jeu et organise un contact avec les parents au moins une heure par mois.

A partir du cahier de compte-rendu qui est un support essentiel du suivi et des vidéos vues chaque semaine (une ou deux), le psychologue conseille, s'il le faut, les intervenants par contact mail, SMS ou WhatsApp avec une attention spéciale pour les nouveaux.

### **Sept réunions annuelles bilans et conseils**

(Cf. 2.1.2.2. *Bénévoles, richesse inestimable* ; 2.4.4.8. *Être respectueux des consignes* et 3.2.2.2)

Toutes les six semaines, les parents réunissent l'équipe (engagement de présence quand un intervenant s'inscrit même bénévolement pour faire jouer un enfant) dans une salle pendant une heure trente à deux heures. Toujours animée par le psychologue elle est une réunion bilan « mensuel » de l'enfant, où chacun peut s'exprimer, doublée d'une réunion de formation continue à travers des vidéos bien choisies et bien commentées des séances, ou de séquences sur l'autisme, le sensoriel ou le développement de l'enfant auxquelles il a accès (AEVE a un stock sur DRIVE). Une fois par trimestre, l'évaluation de l'enfant est faite sur la grille développementale 3i (*annexe 4.-3.*).

Une fois par an, la Direction pédagogique d'AEVE vient animer la réunion pour présenter chacune des deux phases, notamment les Ateliers Montessori.

### **Des bilans pédagogiques réguliers**

Le responsable pédagogique (Cf 3.2.3.1 ° peut intervenir auprès des parents en cas de situation difficile particulière ponctuelle ou de changement de planning mais surtout dans le cadre des bilans effectués après trois mois de séances et renouvelés tous les dix-huit mois. Ils évaluent l'application de trois critères essentiels à l'efficacité de la méthode pour la reprise du développement de l'enfant :

**L'intensivité, l'esprit 3i du lever au coucher, la salle de jeu** et son aménagement.

Ils ont pour but de bien cadrer les parents dans tous les aspects de la prise en charge et peuvent conduire à un arrêt de la supervision du psychologue et d'AEVE si les parents ne souhaitent pas les prendre en compte et en appliquer les recommandations nécessaires à une reprise optimale du développement de l'enfant qui est l'objectif.

Les parents n'acceptant pas les conseils donnés (santé, familiales, pédagogiques, ou usure) sont toujours libres de décider de l'arrêt du suivi 3i . Dans ce cas, ils en avertissent la Direction d'AEVE oralement et par lettre recommandée et respectent le délai de préavis du psychologue.

### **Aide à la scolarisation par étapes**

AEVE conseille et organise la phase 3 en concertation avec les parents et l'école éventuelle. Elle s'étale sur deux années (*Cf 2-3-4-3*) : La concertation avec le Directeur d'école s'impose car sans connaître l'enfant et son parcours, il nommerait une AVS peu utile au vu du stade de l'enfant et qui serait perçue négativement par l'enfant capable de réussir lui-même et voulant être traité comme les autres ;

ces enfants qui ont fait le parcours 3i sont conscients et raisonnent comme des enfants neurotypiques même si le rattrapage sensoriel, cognitif et scolaire n'est pas terminé.

L'aide de l'association s'arrête quand l'enfant a terminé la phase 3 et peut aller à l'école toute la journée sans aide et sans séances 3i.

Il fait alors partie des anciens 3i. Chaque enfant à ce stade a un processus d'intégration et de préparation à l'école différente.

## Echanges et Formation continue



Le forum annuel AEVE en est l'occasion.

Les échanges sont réguliers entre AEVE et les parents, constamment informé de l'évolution des enfants.

Depuis quinze ans, treize forums rassemblant plus de deux-cents parents 3i, psychologues, professionnels extérieurs ont été organisés sur une journée. Formation continue des parents et professionnels 3i, diffusion et médiatisation, ces forums ont toujours voulu d'une part approfondir un aspect des troubles autistiques avec des spécialistes ouverts aux méthodes novatrices ou développementales, d'autre part, laisser exprimer les parents 3i anciens comme nouveaux.

En voici quelques thèmes d'une année sur l'autre : la méthode des 3i ; les neurosciences et les 3i ; la scolarisation des enfants 3i ; les clés de la réussite ; oui, je peux renaître ; jeu et réparation ; spécificités de l'autisme ; le sensoriel chez l'enfant TSA ; traiter le sensoriel ; les 3i et le développement ; la personne autiste vue de l'intérieur ; solutions aux difficultés du quotidien ; quels remèdes à l'autisme. ?.

C'est aussi un moment fort de rassemblement des parents dispersés géographiquement et d'échanges fructueux



### 3.3. LE DEPLOIEMENT 3i HORS DOMICILE

Dès son origine, A EVE a eu pour ambition de déployer la méthode des 3i partout où des enfants pouvaient profiter de cette approche originale : centres, établissements hospitaliers, médico-sociaux et notamment à l'école.

Certes le savoir-faire accumulé par A EVE porte surtout sur l'accompagnement de prises en charge à domicile mais son projet initial en 2006 était de développer les salles de jeu 3i dans les écoles et crèches, sortes d'UEMA<sup>3i</sup> (unités d'enseignement en maternelle) pouvant relever du Ministère de l'Education nationale..

#### 3.3.1 LA METHODE 3i A L'ECOLE

##### **.3.1.1. Une salle de jeu 3i par école maternelle**

###### **Ce fut la proposition initiale**

Avant même de le proposer à domicile, le projet premier d'A EVE a été d'installer en France une salle de jeu 3i dans chaque école maternelle dès la présence d'un enfant TSA, quelle que soit la taille de la commune.

Cette solution est simple à organiser, économique pour la collectivité car la présence d'une auxiliaire de vie scolaire (AVS) et une petite salle de classe de dix à douze m<sup>2</sup> pendant deux à trois ans sont moins onéreuses que des institutions, hôpitaux de jour, voir des centres spécialisés pour enfants et adultes.

En 2006, le projet « une salle 3i par maternelle » a été proposé, sans aboutir, à plusieurs directeurs d'écoles parisiennes (dont l'un conclut l'entretien avec ironie : « vous voulez un placard par enfant TSA ! »).

Ce projet s'est avéré difficile à faire accepter car à cette époque, une grande partie des professionnels et institutions, marqués encore par la thèse de Bettelheim, n'adhéraient pas aux méthodes de type éducatif, non répandues alors en France ( en dehors de la « Thérapie échange et développement à Tours, TEACCH dans quelques IME et un centre ABA crée par Vinca Rivière près de Lille<sup>106</sup>.)

En 2010, une tentative de créer une ou deux salles 3i à côté du premier modèle d'UEMA à Neuilly pour 7 enfants, (appelé « classe du soleil »), pour en comparer les résultats, avorta faute de publications scientifiques achevées sur les 3i et sous l'effet des résistances de professionnels d'associations de parents préconisant la méthode ABA venue des pays anglo-saxons.

L'idée d'introduire des intervenants bénévoles de compétence dans les écoles, même avec badges et reconnaissance, en complément de professionnels, malgré sa simplicité, ne semblait pas envisageable.

Néanmoins, A EVE a tenté des expériences positives dont une salle 3i à l'école qui démontrent la répliquabilité possible du modèle ailleurs qu'à domicile.

**En 2011, une première expérience de salle de jeu 3i en Maternelle** fut tentée dans l'académie de Nancy, suivant un protocole signé avec le rectorat.

L'initiative fut prise par des parents 3i dont l'enfant de cinq ans suivait la méthode 3i à leur domicile depuis un an et avait bien progressé.

Travaillant tous deux, ils étaient motivés pour organiser une solution 3i avec salle de jeu à l'école. Cette expérience a été positive pour l'enfant qui continua son éveil amorcé pendant un an à domicile, et se mit à parler après dix-huit mois de thérapie 3i ; il entra en fin d'année dans la phase 2, avec de courts temps d'intégration scolaire sur place.

La phase 3 s'annonçait avec retour progressif dans la classe de grande section. Des raisons personnelles et familiales ont contraint les parents à mettre fin à cette expérience qu'on peut juger répliquable.

---

<sup>106</sup> Psychologue, Maître de conférences, centre près de Lille à Villeneuve d'Asq.

## Une expérience de salle 3i à l'école

### Accord Préalable avec protocole

Education Nationale, Mairie, Directrice, Institutrice, A EVE

### Lieu et espace

Petite école Maternelle de quatre classes. La salle périscolaire a été cloisonnée par des claustras pour délimiter la salle de jeu.

### Gestion

La salle 3i est rattachée à une classe de moyenne section sous la responsabilité du maître ; l'enfant est confié de façon permanente à une AVS, qui gère l'accueil des intervenants bénévoles, gère les absences et le planning, intègre l'enfant dans la classe pour le goûter d'abord puis les récréations en fin d'année, et l'emmène aux toilettes.

La psychologue 3i supervise pédagogiquement l'équipe (séances filmées) et anime les réunions mensuelles où l'AVS et l'institutrice sont invitées.

### Planning

Il est calqué sur les horaires de l'école donc quatre jours par semaine (8h30 -11h30 puis 13h30 - 16h30, ce qui fait quatre séances de 1h30).

L'enfant garde une salle de jeu à domicile pour compléter les jours et heures.

### Intervenants bénévoles

Ils ont un badge, tous formés et connus de la famille (bénévoles de compétence). Liste et coordonnées remis à la Directrice, dont une liste de remplaçants toujours les mêmes selon les heures.

L'AVS formée à la méthode, prend le relais en cas d'absence.

### Intégration scolaire

La scolarisation s'opère peu à peu, sur place, en fonction de l'éveil de l'enfant.

En fonction de ses progrès, on définit avec l'institutrice quand intégrer l'enfant (d'abord sur un temps calme autour de l'histoire le matin, à l'heure du goûter). Au bout de dix-huit-mois de phase 1, l'enfant parlait un peu, était présent, voyait les autres, capable de petits apprentissages et commençait à jouer avec les autres à la récréation. S'il avait pu continuer l'année suivante, l'intégration scolaire était envisageable par étapes.

**L'idée a été reprise** par des parents 3I près de Roanne où la maman institutrice a ouvert une école Montessori en milieu rural avec l'idée de faire une salle 3i à côté pour leur enfant de sept ans.

**Ce modèle est répliquable dans chaque école** maternelle des trente-cinq-mille communes de France et non seulement dans les

zones urbaines. Il est donc intéressant au vu de son faible coût humain, matériel et financier et par sa souplesse d'installation. Il permet de respecter une prise en charge individuelle nécessaire à l'éveil de l'enfant TSA. et d'éviter un environnement collectif inadapté sensoriellement à celui-ci. Néanmoins, il est essentiel pour obtenir des résultats de respecter les 3i et l'intensivité, en complétant les heures scolaires par des séances de jeu 3i à domicile.

### Une comparaison : Maternelle U.E.M.A et LUD'EVEIL

Le tableau ci-dessous établit une comparaison entre l'organisation d'une UEMA classique et de maternelle Lud'éveil 3i.

Il fait apparaître les différences d'objectifs, de modalités, de cadre, de coût entre une méthode développementale 3i qui est individuelle et une approche comportementale type ABA de l'UEMA. Il serait intéressant de reprendre l'idée initiale d'installer une salle 3i par école à côté des UEMA ce qui donnerait le choix aux parents.

	Maternelle Lud'Eveil 3i	Maternelle UEMA <sup>107</sup>
<b>Nombre possible</b>	Une salle Lud'Eveil par école maternelle dans chaque commune	Nombre limité aux agglomérations urbaines
<b>Locaux</b>	Individuels Une salle de jeu 10 m2 avec espace accueil 5 m2	Collectifs 2 salles pour 7 enfants Moyenne = 70m2
<b>Financement</b>	Local financé par la commune Ministère Education Nationale ou pôle emploi, Service civique	Financement par l'A.R.S.
<b>Age</b>	3 à 6 ans	3 à 6 ans
	Horaires scolaires Espace à l'intérieur de l'école. Entretien et services assuré par l'école	Idem

---

<sup>107</sup> Informations tirées du rapport -enquête réalisé en 2018 par le CREA I de Nouvelle Aquitaine auprès de 70 UEMA. Résultats sur 3 ans 14% en CP (1sur7) 20% en GS (1sur 7 environ) ; les deux tiers sont orientés au bout de trois ans vers des IME ou des classes spécialisées.

<b>Organisation</b>	En individuel : 4 intervenants, 1h30/jour Accueil et coordination par une AVS ou ATSEM Phase 2 : Trois séances de jeu d'1h30 et 1h /jour d'atelier et intégration scolaire. Phase 3 : Deux séances de jeu. d'1h30/jour et 3 heures d'intégration scolaire	Alternance de temps collectif et de temps individuel d'apprentissages
<b>Méthode</b>	<b>Développementale</b> Le développement par l'échange est le vecteur du comportement.	<b>Comportementale</b> Le développement par l'apprentissage est le vecteur du comportement
<b>Encadrement</b>	AVS /ATSEM temps plein Un psychologue 3i : 1h30 <i>rémunéré par parents</i> 10 intervenants bénévoles (service civique possible), Médecin pédopsychiatre	Enseignant spécialisé avec Equipe : Un éducateur spécialisé 4 Assistants d'éducation accompagnement Psychomotricien, Psychologue Médecin pédopsychiatre.
<b>Coût</b>	1 ETP (équivalent temps plein) Pas frais de déplacement	0,72 ETP par enfant soit 5 adultes temps plein pour 7 enfants. Plus l'enseignant Frais de déplacement enfants (taxi, bus) Coût moyen 250€/mois
<b>Bilan</b>	Flexibilité, création rapide, applicable localement, Implantation de proximité. Coût faible, gestion simple Résultats : Cf 1.3.5.2.3. à comparer après expérience	Implantation en zones urbaines Gestion lourde <i>Résultats note 106 ci-dessous</i>



## DANS DES MINI CENTRES LUD'EVEIL

**Les avantages des mini-centres parentaux Lud'Eveil**

Ce sont des centres regroupant quatre ou cinq salles de jeu pour quatre ou cinq enfants TSA.

**Leurs avantages sont multiples**

Créés dans l'esprit des crèches familiales, ils favorisent la mutualisation entre parents pour l'accueil, la gestion des bénévoles, leur formation. Les avantages sont aussi bien financiers qu'humains :

- *Financiers* : les parents peuvent choisir de continuer à travailler et évitent la charge d'une aide familiale à plein temps pour l'accueil des intervenants joueurs à leur domicile.
- *Humains* : la mutualisation permet l'entraide et de ce fait, ils établissent des liens sociaux. Confrontées à des problèmes de même nature, les familles peuvent facilement échanger et partager difficultés et solutions alors qu'elles ont souvent tendance à se replier sur elles-mêmes face aux difficultés à gérer le handicap de leur enfant à domicile.

L'engagement associatif responsable leur donne un rôle actif socialement et localement. Ils gardent néanmoins un rôle majeur dans l'accompagnement de leur enfant, au centre du dispositif ce qui est essentiel pour la thérapie d'autant qu'ils ont aussi une salle de jeu aussi à domicile pour la fin de journée et les week-ends.

- *Logistiques* : le centre aide pour la recherche des intervenants (Service civique, stagiaires psychologues et du monde de la petite enfance). La formation et le suivi pédagogique de l'équipe y est assurée. ;La salle de jeu est équipée par le centre..
- *Municipaux* : Ne bénéficiant pas de subventions des pouvoirs publics pour créer de tels centres, c'est le soutien des municipalités et collectivités locales qui permet leur création. Les avantages de ces centres pour celles-ci sont importants localement : action en faveur des enfants avec handicap, engagement citoyen des électeurs dans le bénévolat associatif local.

**Ces avantages matériels et humains sont exposés** par la Présidente du centre Lud'éveil Courbevoie, Josette Domingos, mère d'un jeune TSA : « *Ce centre a pour mission de mettre à disposition des familles des locaux avec des salles de jeu adaptées et du matériel pour l'organisation de séances de jeu tout au long de la journée. Une salariée chargée de l'accueil et de la gestion du centre reçoit les équipes de bénévoles de chaque enfant et permet aux parents de « déposer » leur enfant le matin à neuf heures et de le reprendre le soir soit à dix-sept heures soit à dix-huit heures trente du lundi au vendredi. Le week-end les parents organisent entre eux l'accueil ou font une salle de jeu chez eux pour y accueillir les intervenants bénévoles. Il nous permet d'avoir une activité professionnelle ou des journées de répit très appréciables.*

*Nous avons le privilège aussi de disposer de salles de jeu conformes avec le matériel qui convient. Une petite salle Montessori avec le matériel a été installée pour les enfants en phase 2 du centre. Le centre nous aide à trouver les intervenants joueurs : 2 jeunes du service civique qui s'engagent plusieurs mois, des stagiaires psychologues ou des lycées professionnels, des étudiants et lycéens, des bénévoles du quartier par internet, affichage et circuits de communication de la mairie (espace associatif, journal municipal, cafés des bénévoles). L'accueil de stagiaires « services à la personne », « aide puéricultrice » pallient les absences inopinées des intervenants et assurent des tâches d'hygiène, changes et les repas.*

*Sept ans de fonctionnement : une « belle aventure » où il a fallu tout inventer, tout imaginer pour un centre pilote nouveau. Il a fait ses preuves et a atteint maintenant « sa vitesse de croisière ». Le centre promeut la méthode par l'organisation d'événements permettant aussi de récolter des fonds : théâtre, concerts, spectacles, films...par sa présence dans les forums d'associations, aux différentes réunions de travail organisées par la mairie, la plate-forme handicap... Les équipes de bénévoles motivés, enthousiastes, sont prêtes à s'investir dans la bonne humeur dans des tâches annexes mais ô combien importantes comme la logistique d'un événement : brocante, soirée galette des rois...*

*Des tests d'évaluation périodiques montrent les progrès de ces enfants d'autant plus importants que l'esprit 3i règne à la maison et à condition de tenir sur la durée. Nous avons la satisfaction d'une « méthode qui marche » : des enfants qui s'ouvrent au monde, et l'émotion de les voir un jour nous regarder pour de vrai, prononcer leur premier mot, imiter notre geste ou notre sourire... »*



Inauguration en 2013 par Mr Kossowski, Maire de Courbevoie

### **Expériences de centres Lud'éveil 3i**

Une première expérience de deux années en Bretagne d'un centre Lud'éveil 3i, à Lampaul-Plouerzel près de Brest, grâce à l'impulsion du maire, a permis de tester le concept, pour ensuite l'améliorer dans sa gestion, dans son fonctionnement, mettre au point l'application de la pédagogie 3i dans un centre. Les résultats des enfants ont été à la hauteur des progrès attendus sur un laps de temps court de deux ans (phase 1 de la méthode).

AEVE a tiré les leçons de cette expérience et a décidé de créer un centre pilote Ludeveil 3i en 2013 en Ile de France, à Courbevoie, grâce au soutien financier de la mairie qui permet le financement du local trouvé par elle. AEVE garde la Direction pédagogique et financière, tout en partageant avec les parents la gestion ; elle confie la présidence à un des parents très engagé dans l'action locale municipale et associative pour trouver des fonds de maintenance.

Plusieurs projets de type mini centre Lud'éveil ont été lancés par des parents aidés des municipalités locales offrant et finançant les locaux : à Vernon (78), à Digne les Bains (04), à Sainte Geneviève des Bois (91). N'ayant pas trouvé de soutien financier des pouvoirs publics régionaux pour financer les frais de fonctionnement, ces projets n'ont pu aboutir.

### **Un coût peu onéreux comparativement à un IME**

Le coût comparé annuel par enfant est estimé à plus du double en centre spécialisé ou IME. Lud'Eveil Courbevoie est financé, en dehors de la subvention municipale qui permet la durabilité, par des dons privés, des fondations, subventions du conseil régional, d'entreprises comme TOTAL, EDF, Crédit agricole, le Lion's club et par des manifestations (théâtre, chorale, concert, vide-greniers)



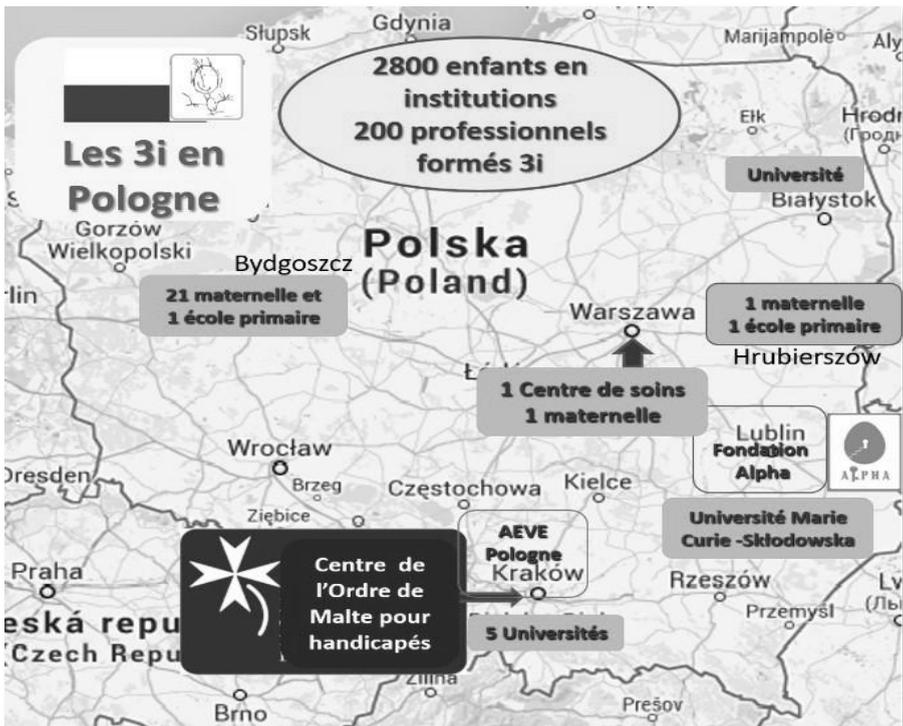
### /Fonctionnement du centre LUD'EVEIL 3i Courbevoie

<b>Nombre d'enfants</b>	5
<b>Locaux</b>	100 m2 - 6 Pièces 5 salles de jeu Une salle d'accueil / réunion/coin Montessori Cour fermée : possibilité de récréation un par un Rez de chaussée. Parking offert en face
<b>Repas</b>	Possibilité de déjeuner sur place (panier apporté)
<b>Horaires</b>	Lundi à Vendredi : 9h -12h / 14 h-17 h Ouvert 7 jours sur 7/ Permanences des parents le week-end et après 17h. Ouvert toute l'année sauf en Aout et une semaine à Noël
<b>Encadrement</b>	- Une Directrice bénévole. - Une salariée embauchée par l'intermédiaire de l'association « Solidarité Nouvelle face au Chômage ». Une partie de son salaire pris en charge par Pôle Emploi. - Stagiaires d'écoles petite enfance, de lycées professionnels, étudiants en psychologie (Master 2) - 2 volontaires du service civique (repas et jeu) - 2 psychologues 3i pour la supervision pédagogique
<b>Intervenants joueurs</b>	- 100 bénévoles (recrutés aux 2/3 par le centre) - Formation par Visio ou sur place - Suivi continu par analyse de vidéos séances -Sept réunions bilan /an de formation continue
<b>Financement</b>	Subvention annuelle de le Mairie : 10000 € /enfant Soutien de fondations, d'entreprises, d'événements organisés, Conseil régional, Lions Club et divers...
<b>Coût fonctionnement</b>	1600 € /mois/enfant
<b>Coût pour chaque parent</b>	10 €/mois pour dépenses courantes 350 €/mois versé à la psychologue

### 3.2.3 LA THERAPIE 3I ET L'APPROCHE EN MILIEU INSTITUTIONNEL

#### L'exemple de la Pologne

La méthode 3i a été présentée en Pologne en 2010, à la demande de professionnels. Aussitôt mise en place sous sa forme familiale à domicile, elle a surtout été rapidement adaptée aux possibilités et contraintes de centres thérapeutiques et d'écoles spécialisées sous une forme originale et efficace, principalement en permettant l'accompagnement individuel des enfants TSA par le recours au bénévolat en renfort des professionnels au sein même des établissements. De plus, les principes et l'approche 3i se sont largement répandus dans des établissements scolaires et universitaires. Dans l'histoire des 3i en Pologne, le Centre de l'Ordre de Malte pour handicapés de Cracovie et l'Antenne A EVE Pologne établie en son sein en 2011, ont joué un rôle moteur déterminant.



### **3.3.3.1. L'introduction des 3i en Pologne : un choix de professionnels**

Ayant entendu parler de la progression d'enfants suivant la méthode des 3i, le "Centre de L'Ordre de Malte d'aide aux Enfants Handicapés et à leurs familles"<sup>108</sup> demanda que celle-ci leur soit présentée en octobre 2010. Les 3i, se présentaient en terrain favorable.

Depuis sa création en 2006, le Centre de l'Ordre de Malte pratique dans les thérapies dispensées à tous les enfants pris en charge au centre (pas seulement les enfants TSA), une approche relationnelle non directive, adaptée à chaque enfant, inspirée de la psychologie de Carl Rogers et, sur le plan thérapeutique, d'expériences comme "Play Therapy"<sup>109</sup>. Aussi, la méthode 3i fut tout de suite comprise et intégrée sans difficultés dans les thérapies appliquées pour l'autisme comme un apport nouveau par sa dimension développementale, son approche des problèmes sensoriels, par sa pratique du jeu individuel, par les notions de permanence de l'esprit ludique, et par l'intensité des séances individuelles rendues possibles par le recours au bénévolat.

La méthode 3i y est considérée comme une thérapie de plein droit<sup>110</sup>.

Les principes pédagogiques 3i y sont appliqués à tous les enfants suivis au Centre et pas seulement TSA. Tous les cadres, thérapeutes, éducateurs et enseignants sont formés à la méthode.

### **3.3.3.2. Au départ, une mise en place à domicile**

AEVE Pologne, avec le soutien initial d'un formateur 3i d'AEVE, a d'abord mis en place les 3i à domicile à temps plein, exactement comme en France, à Cracovie, puis à Lublin et à Varsovie.

La subordination fonctionnelle à un Centre thérapeutique du handicap, comme le Centre de l'Ordre de Malte (cf 3.3.3.3), présente des avantages notables, qui expliquent le pourcentage relativement

---

<sup>108</sup> Maltańskie centrum pomocy niepełnosprawnym dzieciom i ich rodzinom : Etablissement professionnel privé, fondé par l'Ordre de Malte en 2006, fonctionnant sous subvention et supervision de l'Etat polonais. (<http://centrummaltanskie.eu/>)

<sup>109</sup> Virginia Axline. - Pr. Hanna Olechnowicz & al.

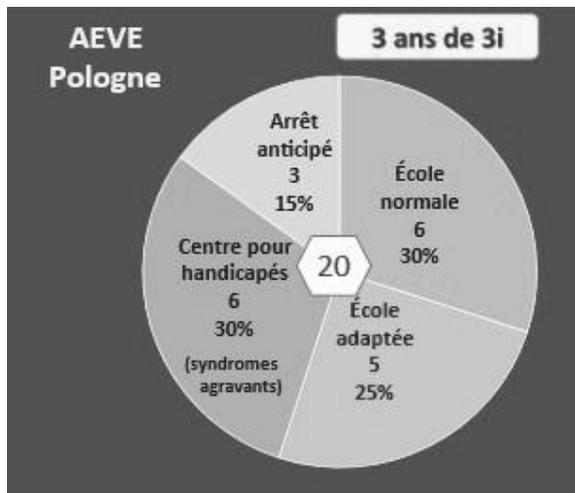
<sup>110</sup> « L'association AEVE définit la méthode des 3i comme une méthode éducative et développementale, en évitant scrupuleusement dans ses publications le terme de thérapie. Les auteurs du présent article, qui appartiennent au groupe engagé dans l'introduction de cette méthode en Pologne, la considèrent comme thérapeutique et éducative, donnant une place primordiale à ses aspects thérapeutiques ... » Dr. Andrzej Gardziel, Piotr Ozaist 'La méthode des 3i dans la thérapie des troubles du spectre autistique (TSA)' - Revue Psychoterapia 1 (172) 2015

faible de familles ayant arrêté les 3i avant trois ans (15% contre 50% en France). :

D'une part les équipes 3i et leurs cadres A EVE Pologne bénéficient autant que de besoin de tous les soutiens pluridisciplinaires du Centre (orthophonie, ergothérapie, médecine etc.) : sécurité pour la famille et pour l'équipe 3i.

D'autre part, A EVE Pologne applique le système de supervision très efficace pratiqué par le Centre.

Chaque psychologue responsable d'une équipe 3i dispose de sept heures par semaine consacrées à l'enfant, à sa famille et aux bénévoles. Ceci permet un suivi précis, chaque bénévole faisant l'objet régulièrement d'une analyse et évaluation détaillée de son action. Chaque psychologue fait également l'objet d'une évaluation régulière de la part de la Responsable et formatrice A EVE Pologne ainsi que du psychiatre du Centre.



Malgré des résultats positifs<sup>111</sup> les prises en charge 3i à domicile sont restés limités à 20 enfants à Cracovie, Lublin et Varsovie. L'explication tient à trois facteurs : l'impact important sur la vie de famille ; l'investissement et le coût induit, même modeste comme en France, alors que les prises en charge au sein du Centre sont subventionnées, donc gratuites ; enfin la qualité des prises en charge dans les institutions appliquant l'approche 3i rend la prise en charge à domicile moins attractive.

Pourtant, de l'avis même des responsables des centres pratiquant les 3i, **les prises en charge à domicile sont toujours les plus**

<sup>111</sup> (pas de mention de l'intensivité de la méthode comme ceux donnés pour la France Cf 1.3.5.2.3 L'enquête de scolarisation des anciens)

**complètes et les plus efficaces en termes de résultats. Elles restent donc systématiquement proposées aux parents.**

### **3.3.3.3. L'adaptation des 3i aux possibilités de centres : le recours à des intervenants bénévoles**

Au-delà des prises en charge à domicile, le centre de l'Ordre de Malte s'est donné les moyens d'appliquer les principes et pratiques 3i au mieux de ses possibilités matérielles et humaines.

Tout au long de la journée, l'enfant est pris en charge dans une approche 3i. Tous les personnels encadrants, soignants et enseignants de ces établissements sont formés à la méthode.

Mais surtout, pour permettre autant que possible le jeu individuel en face à face, des intervenants bénévoles formés aux 3i viennent renforcer les éducateurs lors de séances ou activités spécifiques.

Ainsi, le Centre de l'Ordre de Malte de Cracovie accueille jusqu'à vingt-cinq enfants TSA de moins de six ans en classe de maternelle, 5 heures chaque jour et 5 jours par semaine, soit vingt-cinq heures.



Le recours au renfort de bénévoles a permis d'augmenter le nombre d'activités en individuel (de trois à cinq, soit entre 4h30 et 7h30 par semaine pour chaque enfant), mais surtout d'améliorer sensiblement la qualité du jeu désormais individuel<sup>112</sup>.

Les bénévoles interviennent principalement pour les séances en salle de jeu (trois salles aménagées 3i, dont une entièrement aux normes, les deux autres pouvant également être utilisées pour d'autres thérapies non autistiques), et interviennent aussi pour des activités extérieures (sorties, piscine, équithérapie, activités éducatives préscolaires). Séances et activités extérieures sont organisées sur le même modèle, par groupe de trois à six enfants de

---

<sup>112</sup> Avant l'introduction des 3i, les séances de jeu regroupaient 5 ou 6 enfants avec un ou deux éducateurs, sans réelle possibilité de jeu individuel.

niveaux compatibles : guidées par un éducateur, chaque enfant est accompagné d'un bénévole formé.

**A Cracovie, plus de sept-cents bénévoles** ont été formés et employés depuis 2011, dont un tiers d'étudiants des universités locales en stage de troisième cycle.

Par ailleurs, les enfants bénéficient de séances spécifiques avec d'autres thérapeutes (orthophonie, ergothérapie...), selon leurs besoins particuliers.

Le reste du temps, les enfants sont en classe en collectif avec la même approche 3i, ludique et non-directive.

#### **Les bénévoles au sein des centres : individualité possible**

Les séances et activités sont dirigées toujours par un éducateur mais chaque enfant est accompagné par un bénévole formé aux 3i.

Il s'agit ici, en fait, d'une pratique 2i au lieu de 3 : interactivité selon l'approche 3i et Individualité par recours au bénévolat.

L'intensité des séances de jeu est néanmoins moindre qu'à domicile.

### **3.3.3.4. L'approche 3i intégrée dans la pédagogie d'établissements scolaires**

Sous l'impulsion d'AEVE Pologne et du Centre de Cracovie en 2020, six établissements publics ou privés, d'ordre divers (centres de soins, écoles primaires, maternelles), ont intégré les 3i dans leurs principes et pratiques, avec ou sans recours à des bénévoles.

**Les 3i sont donc aisément transposables dans tout type d'établissement.**

On peut estimer qu'avec plus de deux cents psychologues, éducateurs et enseignants formés à la méthode des 3i, **quelques 2800 enfants atteints de TSA bénéficient de l'approche 3i en Pologne.**

#### **Les principes 3i dans des écoles**

Témoignage de Mme Anna Krawczyk, Directrice de l'Ecole Maternelle de Bydgoszcz.

*"Depuis 2014, je dirige un jardin d'enfants pour autistes. En tant que psychologue très fortement ancrée dans le courant des sciences humaines depuis des années, j'ai été à la recherche d'un antidote au courant des thérapies comportementales, malheureusement très répandues en Pologne pour les personnes atteintes d'autisme. Je n'ai jamais accepté leur approche et cherché des méthodes qui peuvent nous aider à travailler. J'ai été conduite à en chercher hors de Pologne grâce à un contact avec le Professeur Barbara Marcinkowska, violoncelliste, qui nous a parlé de ses expériences musicales avec des personnes autistes*

en France et avec laquelle notre association a ensuite organisé un concert caritatif "Artistes-Autistes".

Suite à ces contacts, nous avons participé à un séminaire à Lublin "Réactivité et approche non directive" le 16 octobre 2016 où un formateur A EVE nous a présenté la thérapie 3i. J'ai pu également observer l'efficacité de la méthode 3i à domicile chez plusieurs enfants à Lublin. Ce fut le point de départ d'une coopération avec Mme Urszula Srzednicka du Centre de l'Ordre de Malte à Cracovie et Responsable d'A EVE Pologne, qui a assuré la formation du personnel de notre établissement et des parents. L'approche 3i est devenue une caractéristique permanente dans nos installations."

Témoignage d'un psychologue de Hrubierszów :

« Nous sommes très satisfaits des 3i qui ont élargi notre champ d'action thérapeutique avec les enfants. En maternelle également, l'inclusion de non-directivité à la manière 3i motive les enfants, plus présents et plus actifs en permanence. »

### 3.3.3.5. Les principes 3i dans les milieux universitaires

Sous l'impulsion du Centre de l'Ordre de Malte de Cracovie, l'Antenne A EVE a pu présenter la méthode 3i dans divers établissements universitaires de Pologne<sup>113</sup>.

Les principes et pratiques 3i y sont désormais connus et parties intégrantes de leur enseignement dans des disciplines variées : psychologie, rééducation, ergothérapie, éducation, pédagogie, sciences sociales.

A Cracovie, au-delà de la formation des élèves et enseignants, le Centre de l'Ordre de Malte a également conclu un accord ouvrant des stages 3i comme bénévole, stage choisi par l'étudiant ou sur recommandation des enseignants. Les stages sont validés dans le cursus universitaire de 3<sup>e</sup> cycle. Les retours de ces étudiants auprès du Centre de l'Ordre de Malte de Cracovie sont très positifs. Ils estiment en particulier que la formation 3i est celle qui leur a donné, notamment au travers de la supervision régulière, la meilleure approche pratique du travail avec les autistes, qu'ils n'ont reçue nulle part ailleurs.

---

<sup>113</sup> À Cracovie :

- Université Jagellon - Faculté de psychologie
- Université Pédagogique de Cracovie – " Education spéciale"(Handicap)
- Académie d'Education Physique im. Bronisława Czecha Faculté d'Ergothéra-
- Académie Andrzej Frycz Modrzewski – Faculté de psychologie
- Université Jésuite Ignatianum – Faculté d'éducation (Rééducation)

À Lublin :

- Université Marie Curie-Skłodowska (UMCS) de Lublin :  
Faculté d'Éducation avec 3 spécialités : éducation, ergothérapie, réadaptation des personnes handicapées. Formation 3i en 2013 et en 2016. Université de Białystok (UwB) : Faculté d'éducation. Formations 3i en 2018 et 2019.

Neuf mémoires de maîtrise ont été rédigés entre 2012 et 2020 (Cf. 1.3.5.15.).

### **3.3.3.6. Publications relatives à la méthode 3i en Pologne**

Plusieurs publications diverses ont été rédigées en Pologne présentées dans les 7 publications sur les 3i ;(Cf 1.3.5.1.3).

En Pologne, la méthode des 3i a été adoptée, comprise, pratiquée, adaptée, promue et enseignée de différentes manières et déployée dans des environnements les plus divers.

Cet exemple confirme clairement que la méthode des 3i peut être appliquée dans ses principes comme dans ses pratiques thérapeutiques, y compris par le recours au bénévolat, par tout établissement ayant à connaître de l'autisme.